

- **L'internat est-il ouvert tous les week-ends ?**

NON. L'internat reste ouvert, en moyenne, **une semaine sur deux** pour les CPGE. Le calendrier indiquant les fermetures est affiché dans tous les dortoirs à la rentrée et consultable sur le site Internet du lycée. Lors des week-ends fermés, l'internat ferme le samedi à 13 h et ouvre dès le dimanche soir à 19 h.

- **L'internat est-il ouvert pendant les vacances ou les jours fériés ?**

En principe non ; cependant quand un jour férié est situé en milieu de semaine ou en cas de concours pendant les vacances, l'internat peut rester ouvert.

- **Comment sont encadrés les élèves internes ?**

Chaque nuit un CPE, des surveillants, un veilleur de nuit et une infirmière sont présents et joignables à tout moment. Ils interviennent en cas de besoin.

- **La restauration est-elle assurée pendant les week-ends ?**

Non, pas du samedi soir au dimanche.

- **Y a-t-il des cuisines accessibles aux élèves ?**

Oui, chaque étage dispose d'installations collectives : toilettes, douches, lavabos et kitchenettes avec petit frigo, plaques électriques et micro-ondes.

- **Comment rejoindre la gare ?**

Deux lignes de bus relient le lycée Chateaubriand à la gare SNCF : le C1 (arrêt Turmel) et le C3 (arrêt lycée Chateaubriand) ; on peut aussi prendre la ligne 50 jusqu'à République et prendre le métro jusqu'à la gare.

A partir de la rentrée 2022, la ligne B du métro permettra de rejoindre la gare et le centre-ville en quelques minutes depuis la station située devant l'entrée du lycée (station Joliot - Chateaubriand)

- **Les élèves pratiquent-ils le covoiturage ?**

Oui, dès la rentrée, de très nombreuses annonces fleurissent sur les panneaux d'affichage réservés aux élèves.



## Internat et restauration

### Classes Prépas

#### Descriptif

L'établissement dispose d'un internat mixte de 525 places réparties comme suit :

- 385 chambres individuelles,
- 46 chambres doubles (uniquement attribuées aux étudiants de 1ère année de façon aléatoire)
- 16 chambres triples réservées aux lycéens des filières ABIBAC et CAV.

Dans la mesure du possible, les internes sont regroupés par dortoirs (non mixtes) d'élèves de la même filière afin de faciliter le travail de groupe et d'assurer des rythmes de vie compatibles.

Les trois repas quotidiens sont pris au self inter-établissement des Gayeulles qui jouxte le lycée.

Le lycée dispose en plus de l'internat, d'un partenariat avec le CROUS de Rennes qui met la résidence CPGE Mirabeau à disposition du lycée pour les étudiants de classe prépa (de 2<sup>ème</sup> année uniquement) pour un montant de 2790 Euros.

#### Le restaurant scolaire :

Le restaurant des Gayeulles est commun au collège des Gayeulles, au lycée Joliot-Curie et au lycée Chateaubriand. Il peut accueillir les élèves de CPGE non internes qui le souhaitent pour les repas du midi et/ou du soir.

#### Coût :

Pour l'année civile 2021-2022, le coût de l'internat (qui couvre hébergement et restauration) s'élève à **2195,20** Euros et est payable en trois fois ou par prélèvements mensuels.

**Attention toutefois, ce tarif est en cours d'évolution puisque la région Bretagne est en train de mettre en place une tarification uniformisée sur tout le territoire Breton, et qui sera à terme calculée en fonction des revenus. Nous n'avons pas plus d'éléments à ce jour.**

## Les week-ends et petites vacances :

Week-end : l'internat est ouvert une semaine sur deux en moyenne, ce qui permet aux élèves dont le domicile est éloigné de rester travailler au lycée sans perte de temps. Le CALENDRIER SCOLAIRE est en ligne sur notre site et affiché en début d'année dans tous les dortoirs. Il comporte la liste des week-ends fermés. Ces jours-là, l'établissement ferme le samedi à 13h00 et la réouverture s'effectue le dimanche à 19h00.

Petites vacances : les veilles de vacances, l'internat ferme le vendredi soir à 19h et rouvre le dimanche de veille de rentrée à 19h.

## Candidatures et Inscriptions à l'internat :

Les étudiants qui souhaitent être accueillis à l'internat doivent en faire la demande sur le site [www.parcoursup.fr](http://www.parcoursup.fr) et confirmer leur vœu auprès du lycée en suivant la procédure indiquée sur Parcoursup.

## Les conditions d'admission à l'internat :

- Avoir saisi un vœu avec internat sur Parcoursup.
- S'ils sont admis à l'issue de cette procédure, les candidats recevront automatiquement un mail avec le dossier spécifique d'inscription à l'internat (dans la dernière semaine du mois de juin ou début juillet).

Le nombre de places étant limité, les dossiers sont sélectionnés en fonction des **critères sociaux (critères prioritaires)** :

- **Revenus des familles (Revenu Brut global),**
- **Nombre de parts fiscales**
- Eloignement du domicile.

**NB** : L'âge n'est pas un critère car de nombreux candidats sont mineurs.

L'admission à l'internat est prononcée, au plus tard, avant la mi-juillet. (Cependant, quelques dossiers peuvent être retenus au début du mois de septembre, en cas de désistement.)

## Formulation des vœux du candidat sur Parcoursup :

La procédure Parcoursup [www.parcoursup.fr](http://www.parcoursup.fr) permet de demander deux fois une même formation dans un même établissement ; une fois avec internat et une autre fois sans internat

Exemple :

Choix de CPGE « X » au lycée Chateaubriand « **AVEC Internat** »

+

Choix CPGE « X » au lycée Chateaubriand « **SANS Internat** »

= **1 seul vœu.**

Ce choix aura pour conséquence de pouvoir classer deux fois la même formation, lors du classement des vœux (1 vœu « Lycée X avec internat » et « 1 vœu Lycée X sans internat » comptent pour 1 seul vœu).

Nous vous conseillons de systématiquement ajouter ce choix à vos vœux : s'il n'était pas possible de vous accueillir à l'internat, vous pourriez ainsi être admis comme externe (si vos résultats scolaires le permettent).

## Questions / réponses – Internat CPGE (PREPAS) :

- **Comment s'inscrire à l'internat ?** via Parcoursup

**Il n'y a aucun autre document à faire parvenir à l'établissement, sauf cas médical ou social particulier, le courrier est alors à adresser aux CPE.**

- **Y a-t-il assez de places pour tout le monde ?**

Non, de très nombreuses demandes doivent être refusées, faute de place. Les CPE du lycée reçoivent et étudient plus de 4500 demandes d'internat chaque année.

- **Comment faire si l'on n'est pas admis à l'internat ?**

Vous pouvez demander une chambre en cité universitaire auprès du CROUS ou encore en louer une à proximité du lycée par les réseaux habituels (sites d'annonces en ligne, agences immobilières...).

Le lycée ne fournit pas de liste de logements à louer.

Les élèves externes peuvent trouver facilement des chambres d'étudiants à louer dans les environs immédiats du lycée. Il leur est possible de déjeuner et de dîner **au lycée**. De plus, ils sont **autorisés à venir travailler avec les internes** jusqu'à 23h dans des salles dédiées. Ils ne sont donc pas isolés de leurs camarades.